



REACH concerne toute entreprise qui fabrique, importe, utilise ou met sur le marché une substance telle quelle, dans un mélange (peinture par exemple) ou un article (meuble, vêtement...).

**Vous êtes fabricant, importateur, grossiste ou détaillant d'articles ?
Vous avez des obligations d'information vis-à-vis de vos clients.**

**Vous fabriquez, importez plus d'une tonne par an de substances chimiques ou de mélanges ?
Il ne vous reste plus que quelques mois pour la procédure d'enregistrement.**

Afin de faire le point sur vos obligations et vous aider dans cette dernière ligne droite, **Enterprise Europe Network France Méditerranée** en partenariat avec **NOVACHIM, l'UIC MEDITERRANEE, Environnement Industrie** et **le réseau des CCI**, vous invite à une réunion d'information suivie de rendez-vous individuels.

Mardi 4 juillet 2017

Le Carré d'Aix

190 rue Pierre Duhem

Zone d'activités Aix-Les Milles

13856 Aix-en-Provence

9h15 : café d'accueil

9h30 - 11h00 : rappels sur le règlement REACH, la procédure d'enregistrement, la feuille de route REACH 2018, communication dans la chaîne d'approvisionnement (FDS, substances dans les articles)

Mme Hayaut ou Mme Duffort – Help Desk REACH INERIS

11h00 – 11h30 : retour d'expérience, premières jurisprudences et bonnes pratiques
Anne-Laure Saint Girons, avocate en droit de l'environnement, Cabinet FIDAL

11h30 – 11h45 : témoignage
Société Gaches Chimie/La Gloriette

11h45 – 12h15 : retour d'expérience des administrations de contrôle
Julien Alary, DREAL PACA – Raphaël Chevallier, DIRECCTE PACA (santé au travail)

12h15 – 12h45 : échanges avec la salle

13h45 – 16h30 : rendez-vous individuels avec le Help Desk



INSCRIPTION OBLIGATOIRE [CLIQUEZ ICI](#) (ou een@paca.cci.fr)

